

PPRE-Dyslexie

Renseignements utiles :

Académie : Poitiers

Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement : Collège du Pinier, avenue Clément Pineau
BP 40 79500 MELLE

ZEP : non

Téléphone : 05.49.27.08.26

Fax : 05.49.27.23.87

Mél de l'école ou de l'établissement : 0790943W@ac-poitiers.fr

Adresse du site de l'école ou de l'établissement :

Coordonnées d'une personne contact : Mme Julie Krebs

Classe(s) concernée(s) : classes de 6^{ème}

Discipline(s) concernée(s) : lettres, mathématiques, EPS et professeur d'UPI.

Date de l'écrit : Juin 2007

Lien(s) web de l'écrit : <http://ww2.ac-poitiers.fr/meip>

Axe national concerné et éventuellement axe académique : Aide aux élèves à besoins particuliers

Autres : projet d'établissement : gérer l'hétérogénéité des élèves et éducation à la citoyenneté

Résumé : La nécessité des PPRE est apparue pour les raisons suivantes :

D'une part, l'harmonisation d'entrée en 6^{ème} avait permis en amont de signaler des élèves présentant en primaire des troubles des apprentissages : dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, dyscalculie.

D'autre part, les tests d'évaluation d'entrée en 6^{ème} ont confirmé ces difficultés et révélé d'autres cas non mentionnés par les professeurs des écoles.

Mots-clé :

STRUCTURES	MODALITES - DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège UPI	Indifférent Dispositifs pour élèves à besoins spécifiques Dispositifs relais Diversification pédagogique Individualisation Parcours personnalisé de réussite éducative	Comportements de rupture Difficulté scolaire Evaluation Filles, Garçons Maîtrise des langages Orientation Education à la citoyenneté	EPS, Motricité Français Interdisciplinarité Mathématiques

PPRE DYSLEXIE - COLLEGE DU PINIER DE MELLE 2006-2007.

1-Les origines du projet :

La nécessité des PPRE est apparue pour les raisons suivantes :

D'une part, l'harmonisation d'entrée en 6^{ème} avait permis en amont de signaler des élèves présentant en primaire des troubles des apprentissages : dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, dyscalculie.

D'autre part, les tests d'évaluation d'entrée en 6^{ème} ont confirmé ces difficultés et révélé d'autres cas non mentionnés par les professeurs des écoles.

Ces constats ont donc fait émerger les questions suivantes :

- Qui aider ?
- Comment aider ?

L'équipe a alors élaboré un dispositif qui permette d'accompagner et de soutenir les élèves les plus fragiles tout au long de l'année scolaire. Ce dispositif s'intègre dans deux des axes du projet d'établissement que sont la gestion de l'hétérogénéité des élèves et l'éducation à la citoyenneté.

2- Les acteurs du projet :

Notre équipe, secondée par le professeur d'UPI, est constituée de professeurs volontaires de classes de 6^{ème} qui enseignent les lettres, les mathématiques et l'éducation physique et sportive.

Un seuil maximal d'élèves impliqués dans le projet a tout d'abord été fixé, afin d'aider au mieux chaque enfant. Le choix des élèves a été guidé par le médecin scolaire qui a porté un diagnostic professionnel sur les troubles spécifiques de chacun d'eux.

3- Nos objectifs :

Nous étions, dès le départ, conscients de nos limites et n'avons à aucun moment eu la prétention de nous substituer à des professionnels thérapeutes de ces troubles (orthophonistes, psychomotriciens).

Par conséquent, voici les objectifs que nous nous sommes unanimement fixé :

1- Nous former et nous informer rapidement et sommairement sur les différents troubles du langage afin d'apporter une réponse au plus près des besoins des enfants. Dans ce cadre-là, nous avons rencontré une orthophoniste volontaire et bénévole au collège et nous avons recherché des stages au PAF.

- 2- Reconnaître les élèves en tant que personnes et leurs difficultés,
- 3- Sortir des représentations morales négatives pour éviter les décrochages et / ou les conduites à risques,
- 4- Soulager les enfants,
- 5- Leur donner les moyens et l'envie de réussir,
- 6- Modifier les représentations des parents sur leurs enfants et sur l'école,
- 7- Augmenter la motivation des élèves à l'école,
- 8- Créer un pont entre le collège et les orthophonistes en charge des enfants à l'extérieur de l'école.

4-La communication avec les autres membres de la communauté éducative :

Les parents, très demandeurs d'aide, ont été informés dès la réunion de remise des évaluations d'entrée en 6^{ème}, le 23 octobre, du contenu du projet PPRE.

Après l'élaboration du projet par les enseignants, chaque élève retenu a reçu une lettre les informant de leur atelier et du calendrier. Cette lettre a été signée par les parents.

Nous avons également rencontré certains d'entre eux mais de manière informelle. Lors de l'élaboration de PAI, nous avons échangé avec le médecin scolaire et l'orthophoniste de certains enfants

Les collègues d'autres disciplines, non engagés dans le dispositif mais enseignant à ces enfants ont été informés sur les troubles spécifiques du langage et sur les moyens simples et rapides à mettre en place pour les aider (synthèse d'un stage PAF suivi par deux collègues du dispositif).

A la séance de clôture de chaque période, les enfants ont joué leur texte devant leurs camarades, des professeurs et les membres de l'administration. La Direction, très attachée à ce que tous les élèves soient pris en considération et d'autant plus s'ils éprouvent des difficultés, a montré de l'intérêt pour le projet dans son ensemble et a su le valoriser au sein du collège comme à l'extérieur.

5-La mise en œuvre du projet :

Nous avons découpé l'année en trois périodes de sept séances, du 7 novembre 2006 au 22 mai 2007.

Les enfants concernés ont été répartis dans six ateliers différents, à raison d'une heure ou d'une demi-heure hebdomadaire, le mardi de 15h30 à 16h30, ou le lundi de 11h à 12h.

- un atelier « jeux de mots » avec Mme Canezza, comprenant en moyenne cinq élèves et où il s'agissait de travailler sur les discriminations visuelles et auditives de sons proches pouvant prêter à confusion. Les supports étaient un loto, un memory et un jeu de cartes, fabriqués par l'enseignante.

- un atelier « mots pour rire » avec Mme Germaneau, comprenant en moyenne quatre élèves et où il s'agissait de lire pour les autres des jeux de mots, des blagues et des exercices de prononciation.

- un atelier « drôles de numéros » avec M. Bouhet, comprenant en moyenne quatre élèves et où il s'agissait de lire les nombres et de s'approprier les ordres de grandeur.

- un atelier « mots dits mots » avec Mme Bourreau, comprenant en moyenne huit élèves et où il s'agissait de choisir, lire et mémoriser un texte pour aboutir à du jeu théâtral devant un public.

- un atelier « parle avec ton corps » avec Mme Moreau, comprenant en moyenne dix élèves et où il s'agissait de canaliser les émotions d'élèves inhibés ou trop impulsifs par des exercices de relaxation, de mime et de mise en confiance dans l'autre.

- un atelier « mot'heure de recherche » avec Mme Krebs, comprenant en moyenne deux élèves et où il s'agissait de lire des exercices de prononciation, segmenter des phrases et discriminer des sons à l'aide de logiciels ludiques.

6-Bilan :

A nos yeux, le bilan est globalement positif :

1- dans le domaine du savoir être :

- les élèves du dispositif ont senti l'intérêt qu'on leur portait et ont participé avec entrain aux différents ateliers,

- cela leur a permis de s'exprimer sur leur mal être et leurs difficultés,

- cela leur a permis de trouver leur place dans la classe puisqu'ils assumaient leurs difficultés qui ne relevaient plus du tabou,

- cela leur a permis de créer une relation privilégiée avec l'enseignant redonnant confiance en soi et facilitant la prise de parole en classe,

-cela leur a permis une meilleure maîtrise de soi et une gestion du stress.

2- dans le domaine des savoir-faire :

-une appropriation de son propre mode de mémorisation,

-des progrès dans la lecture.

3- transférabilité : Enfin, des collègues de la classe ne participant pas au PPRE ont également signalé des progrès pour certains élèves en lecture, mémorisation et motivation.

7-Evaluation du projet :

1. Ce qui fonctionne :

-de nombreux objectifs ont été réalisés (voir tableau autoévaluation, annexe 1)

-l'équipe PPRE est soudée et portée par un même idéal de l'éducation,

-l'accueil positif de la part des élèves et des familles,

2. Ce qui dysfonctionne :

- nous n'avons pas de moyens horaires spécifiques pour ce projet : nous avons dû concéder des heures d'ATP français et mathématiques pour que le projet voie le jour, un atelier n'était pas aligné sur les autres et l'atelier relaxation n'a pu démarrer qu'en janvier car il était aligné sur l'horaire non nageurs,

- certains élèves n'ont pas pu être accueillis dans le dispositif,

- l'horaire de fin de journée n'est pas favorable,

- l'absence de plage de concertation,

- l'absence d'orthophoniste véritablement intégré à l'équipe,

- l'absence de formation pour les enseignants,

- un travail mal rémunéré (en HSE pour les heures avec les élèves et rien pour les heures de concertation et de liaison).

8-Perspectives :

Dans l'idéal, il faudrait prolonger le dispositif en 5^{ème} pour les élèves actuellement en 6^{ème} et en 6^{ème} pour les futurs élèves (on nous annonce en effet un plus grand nombre d'élèves à troubles des apprentissages pour la rentrée 2007).

De fait, les inquiétudes sont nombreuses :

Inquiétudes concernant les « acteurs enseignants » :

- trois des membres de l'équipe actuelle risquent de ne plus être en poste dans l'établissement l'an prochain. Qui les remplacera ?

- il faudrait recruter de nouveaux volontaires pour travailler sur les deux niveaux. Qui viendra ?

Inquiétudes concernant les moyens matériels :

- le problème des moyens horaires s'accroît car le dispositif 6^{ème} était « financé » par le redéploiement d'une partie de l'ATP, or en 5^{ème} l'ATP n'existe pas. Où prendra-t-on les heures ?

- si, par miracle, nous parvenons à pérenniser le projet, peut-on espérer obtenir un alignement des plages horaires et une heure de concertation hebdomadaire ?

Auto-évaluation : la synthèse MEIPPE

Prise en charge d'élèves dyslexiques (PPRE)

Collège Le Pinier MELLE - 79

Public concerné	Elèves	Enseignants	Projet d'établissement
Etapes d'évaluation			
HIER, LES CONSTATS (analyses ou attentes ou conception de stratégies, de processus...)	<p>Elèves en souffrance (troubles des apprentissages)</p> <p>Détection ciblée (primaire, tests d'entrée en 6^{ème})</p>	<p>Quelques enseignants français – Maths - EPS– UPI font le constat des difficultés des élèves</p>	<p>Ne prend pas suffisamment en compte cette (ces) difficulté (s)</p>
AUJOURD'HUI, LES EVOLUTIONS (résultats en termes de connaissances, ou de capacités, compétences, d'attitudes ; l'aspect qualitatif....)	<p>Partage – Complicité reconnaissance. Les élèves reçoivent une écoute privilégiée</p> <p>Progrès dans les savoir-faire (exemple : lecture)</p> <p>Progrès dans les savoir-être (exemple : gestion du stress)</p>	<p>Structuration de l'équipe Constat d'une bonne adhésion des élèves au projet</p> <p>Sensibilisation d'autres collègues</p> <p>Valorisation du projet (collège, extérieur)</p>	<p>Le projet est dans l'axe de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion de l'hétérogénéité - diversification des voies, ⇒ clé de la réussite - éducation à la citoyenneté
DEMAIN, LES IMPACTS (réajustements prévus ou effets dans la durée ou perspectives...)	<p>Image positive de soi</p> <p>Transférabilité (disciplines, niveaux)</p>	<p>Recherche de formation sur cette difficulté spécifique</p> <p>Problème des mutations</p>	<p>Meilleure réussite dans l'exercice du « métier » d'élève</p>
Conditions de réussite	<p>Collaboration plus appuyée du médecin scolaire de l'établissement. Elargissement de l'équipe Moyens supplémentaires (horaires, financiers)</p>		
Outils d'évaluation utilisés			